

Délibération n°260925_62

Séance du Conseil d'administration du 25 septembre 2026

Nombre de membres composant le conseil (effectif statutaire) : 28

Nombre de membres en exercice : 28

Membres présents : 16

Membres représentés : 7

Pour :

DÉCISION

AVIS

INFORMATION

Projet INTERREG VI-A FRANCE-SUISSE 2021-2027 SHINE

Vu la réglementation pour la soumission des programmes INTERREG VI FRANCE-SUISSE 2021-2027 ;

Vu le dépôt du projet SHINE.

Considérant que le projet SHINE vise à développer un récepteur solaire innovant destiné à produire de la chaleur industrielle décarbonée pour les industries du territoire franco-suisse, en combinant innovations en science des matériaux, ingénierie des procédés et conception de systèmes solaires thermiques.

Considérant que le projet examinera en particulier :

- Mettre au point un dépôt (constituant la première couche d'un revêtement à très faible émissivité) obtenu par PVD sur des tubes en acier inoxydable.
- Développer et construire un réacteur de dépôt mobile, réalisant le dépôt PVD sur des tubes longs avec une consommation énergétique réduite.
- Optimiser le procédé d'imprégnation pour réduire la production de déchets et la consommation énergétique.
- Développer et construire une architecture de concentrateur compacte adaptée aux installations en toiture industrielle.

Considérant que le consortium du projet est composé par SOCRATE INDUSTRIE et l'UTBM pour la France, et par Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne et SUNAXER pour la suisse ; L'UTBM se focalisera sur son expertise et la maîtrise de la technologie de dépôt physique en phase vapeur via sa Plateforme SURFACE en accompagnant SOCRATE Industrie sur la réalisation de la machine développer dans le cadre du projet SHINE; UTBM réalisera également les caractérisations et la validation des couches PVD réalisées sur des échantillons références définis par le consortium du projet SHINE.

Considérant que le budget prévisionnel du projet et son plan de financement sont les suivants :

DEPENSES	Montant	RESSOURCES	Montant	%
Personnel (Charges comprises)	100 115,12	FEDER	128 119,73	80,0%
Permanents UTBM	45 115,12			
Contractuels recrutés spécifiquement pour le projet	55 000,00			
Frais externes	45 017,27	Autofinancement UTBM	32 029,93	20,0%
Frais de déplacements (forfait 15 % des frais de personnel)	15 017,27			
Frais extérieurs	0,00			
Equipements	30 000,00			
Frais de bureau et frais administratifs (15% des frais de personnel)	15 017,27			
Total des dépenses	160 149,66	Total des ressources	160 149,66	100%

Le Conseil d'administration

DECIDE

- D'approuver le projet INTERREG VI France-SUISSE 2021-2027 SHINE ainsi que son budget prévisionnel et son plan de financement.

Abstention(s) : 0
Votants : 23
Blanc(s) ou nul(s) en cas de vote à bulletin secret : 0
Suffrages exprimés : 23
Pour : 23
Contre : 0

La présente délibération est adoptée.

Fait à Sevenans,



Le Directeur
M. Abdellatif MIRAOU